

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU 6 NOVEMBRE 2018

Présents :

Mme Marchienne, responsable du service enfance éducation

M. Saït, responsable des services techniques

Enseignants : Mmes Canovas (directrice), Cujard, De Carvalho, Pantel, Lefils, Roiffé, Huguenin, Reparok, MM. Caudière, Audemard, Lentz, et Thomas

Parents d'élèves élus : M^{mes} Rodriguez, Terki, Lenfant, Fischer, Atzori-Dumur, Berger et Bouraoui.

MM. Rodriguez et Nyama

Excusés : M. Le Gal, Inspecteur de l'Education Nationale, Mme Bayère, Maire-Adjointe chargée de l'enfance et de l'éducation.

VIE SCOLAIRE

1. Structure de l'école et Règlement intérieur

L'école compte 10 classes, pour 195 élèves.

Cette année, l'école bénéficie de la mesure des CP dédoublés en REP (environ 12 élèves par classe).

3 Classes de CP : Mmes Cujard (14 élèves) et De Carvalho (14 élèves), M. Caudière (13 élèves)

1 Classe de CE1 : Mme Pantel (26 élèves)

1 Classe de CE1/CE2 : Mme Lefils (22 élèves)

1 Classe de CE2 : M. Audemard (25 élèves)

1 Classe de CM1 : Mme Huguenin avec Mme Lehidheb (23 élèves)

1 Classe de CM1/CM2 : Mme Roiffé (22 élèves)

1 Classe de CM2 : Mme Reparok (24 élèves)

1 ULIS : M.Thomas (12 élèves) , qui sont soit en regroupement, soit dans des classes de rattachement pour certaines matières.

L'équipe enseignante est complétée par des Auxiliaires de Vie Scolaire (AVS), qui accompagnent au quotidien des élèves présentant des difficultés. Cette année, elles sont 3 dans l'Ulis, et 7 dans les autres classes.

Deux enseignantes du RASED, et un psychologue scolaire interviennent également dans l'école.

En revanche, il n'y a plus de Maître supplémentaire dans les écoles de REP.

Le règlement intérieur de l'école, a été voté à l'unanimité et sera collé dans les cahiers de liaison des élèves.

Chacun, parent et élève, devra en prendre connaissance et le signer. Il sera également affiché à l'entrée de l'école.

Sans modification du règlement intérieur, la directrice précise toutefois que :

- Concernant les horaires de classe et la possibilité pour les parents de récupérer leur enfant.

Désormais, en cas de consultation médicale (hors suivi), les parents récupéreront leur enfant la demi-journée du rendez-vous. Pour un rendez-vous le matin, l'élève reviendra à l'école à 11h30 ou 13h30 ; pour un rendez-vous l'après-midi, il sera récupéré à 11h30 ou 13h20.

- Concernant les photos d'élèves prises pendant les activités scolaires, par les enseignants, les élèves ou les parents accompagnateurs en sortie. Il est précisé que ces dernières ne doivent en aucun cas faire l'objet de publications sur les réseaux sociaux, sans autorisations préalable.

- Concernant les gâteaux apportés par les familles, ne seront acceptés dans l'école que les gâteaux provenant du commerce, et n'ayant pas de nécessité d'être conservés au frais. Pour les fêtes et soirées conviviales organisées par l'école, cette mesure ne s'appliquera pas, dans la mesure où chacun est libre de consommer ce qu'il souhaite et que les enfants sont sous la responsabilité de leurs parents.

Sécurité

Un exercice du PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté) a été fait concernant le volet Intrusion le 11 octobre 2018. Les élèves ont été prévenus de l'exercice et avaient pour consignes de se cacher (pour ne pas être visibles du couloir) et de garder le silence. Une classe de CM2 a choisi l'option de s'échapper. L'exercice a duré une dizaine de minutes et permet avant tout à l'ensemble de la communauté éducative et aux élèves d'acquérir des réflexes en cas d'intrusion.

L'équipe enseignante rappelle toutefois que les conditions de sécurité actuelles (absence de portail, présence d'un club couture), ne sont pas conformes avec ce qui est attendu dans le plan Vigipirate en vigueur.

Un second exercice de PPMS, ayant pour thème le confinement, sera réalisé dans l'année.

Par ailleurs, trois exercices incendie sont obligatoires. Le premier a eu lieu au mois de septembre.

Pour cet exercice également, l'absence de portail oblige à une évacuation dans un seul sens (vers l'arrière de l'école), ce qui ne peut être satisfaisant en cas d'incendie.

2. Projet d'école, Accompagnement éducatif

Le projet d'école, écrit à la rentrée 2015, détermine les grands axes pédagogiques pour les années 2015 à 2019.

Cette année les différents objectifs du projet sont rédigés au regard des nouveaux programmes de 2015.

Il comporte 3 axes principaux, ayant pour objectif respectif :

- Améliorer la lecture orale
- Améliorer la compréhension de textes lus et entendus.
- Améliorer les résultats des élèves en résolution de problème.

Des évaluations sur ces points précis sont faites en classe en début et fin d'année.

Les résultats des élèves s'améliorent grâce aux différentes tâches proposées par les enseignants et la continuité des apprentissages dans les différentes années des deux cycles.

- **L'axe culturel** toujours présent, permet aux élèves d'enrichir leurs pratiques et leurs connaissances dans les différents domaines artistiques.

Dans le cadre de la rentrée en musique, les élèves ont pu, le jour de la rentrée, écouter et chanter les chants de la chorale de l'an dernier.

Les élèves de CP et d'ULIS ont par ailleurs créé un clip (visionnable sur le site de l'école), concernant les règles de vie de l'école

Faire entrer l'école dans l'ère du numérique est l'une des priorités de la loi de refondation de l'école.

Le site de l'école est opérationnel à l'adresse suivante : <http://www.ec-croix-rochopt-epinay.ac-versailles.fr>

La municipalité a équipé l'école de 3 valises mobiles (contenant chacune 15 tablettes).

L'utilisation en classe n'est pas encore effective car ces dernières sont munies de codes difficiles à utiliser. Les enseignants travaillent cependant sur ce problème pour permettre aux élèves d'en bénéficier.

L'accompagnement éducatif est reconduit cette année.

3 ateliers sont proposés :

- Création d'une Web radio (proposé aux CM2)
- Création d'un film d'animation à partir d'un conte (proposé aux CE1)
- Emprunt de livres à la bibliothèque municipale (proposé aux CP)

Les élèves des niveaux concernés ont reçu une information via le cahier de liaison.

3. Sorties scolaires et projets de classe

Les sorties scolaires sont prévues en fonction des programmations de chaque classe. Certaines sont programmées (ou ont eu lieu), d'autres le seront dans l'année.

Toutes les classes se rendront à la bibliothèque de la Ville.

Fête de la science : Deux classes (CE2 et ULIS) se sont rendues à des ateliers, lors de la fête de la science au mois d'octobre.

Rencontre avec un auteur : Les élèves de 3 classes rencontreront Elisabeth Oriol, le 3 décembre à la bibliothèque.

Sortie à la fondation Dubuffet : Les élèves de CE1/CE2, CE2, et Ulis, iront vendredi 9 novembre à la Fondation Dubuffet à Périigny sur Yerres, pour visiter la closerie Falbala.

USEP : Toutes les classes sont affiliées à l'USEP. Cette affiliation permet aux élèves de participer à une rencontre organisée par cette association sur le temps scolaire avec sa classe. Chaque élève aura également la possibilité, s'il le souhaite de participer à 2 rencontres hors temps scolaire (le mercredi). Ces rencontres seront proposées en fonction des niveaux. Des informations sont transmises via les cahiers de liaison.

Une cotisation de 7€ pour l'année est demandée, elle couvre la licence, l'assurance et une partie des frais de transports.

Deux sorties hors temps scolaire ont déjà eu lieu, les mercredis 10 et 17 octobre (55 élèves ont été emmenés à chaque fois)

Les CP ont réalisé une sortie (jeux d'orientation), à Draveil, sur le temps scolaire.

Les autres classes participeront à une randonnée culturelle.

Dans le cadre de la **journée Nationale du sport**, l'école a organisé un raid solidaire le 18 octobre après-midi. Les élèves de CM2 ont été formés à la gestion d'un atelier et ont pu le proposer aux élèves de l'école durant ce raid. Les équipes d'élèves, encadrés par les CM1, ont évolué en autonomie pour réaliser les différents ateliers de manière solidaire.

Rencontres sportives : Rencontre de basket (décembre) : 1 classe
Jeux d'opposition (février) : 4 classes cycle 2
Acrosport (février) : 3 classes
Danse (avril) : 4 ou 5 classes
Rencontre de hand ball (mai) : 2 classes
Rencontres d'athlétisme (juin) : 5 classes
Rencontre de Rugby (juin) : 2 classes (CM2/6^{ème})

Réseau d'Education prioritaire / Liaison CM2- 6^{ème}

Plusieurs actions sont menées dans le cadre de la liaison CM2/6^{ème}, afin de permettre une transition plus sereine entre ces deux classes.

Les élèves de CM1 et CM2 ont participé au cross du collège le 16 octobre.

Les CM2 se verront proposer l'exposition Moi, jeune citoyen au mois de février

Les rencontres scientifiques se dérouleront au mois de mars.

Enfin, le défi lecture (CM2), aura lieu au mois de juin

La visite du collège se fera en même temps que le défi lecture, les élèves de CM2 déjeuneront au collège ce jour-là.

Les élèves d'UPE2A du collège (élèves primo-arrivants) viendront lire des histoires aux élèves de CP, et en ULIS.

Un **voyage virtuel** sera proposé aux élèves courant avril. La destination n'est pas encore déterminée ! Durant toute une journée, les élèves voyageront « virtuellement » dans un pays anglophone et réinvestiront leurs apprentissages. Ils participeront à des ateliers en lien avec la culture du pays choisi. Les échanges se feront en anglais. Des élèves de 3^{ème} du collège La Vallée seront présents pour aider à encadrer des ateliers. Un menu spécial sera demandé à la mairie pour ce jour.

Des projets de classe de découverte (mini-séjour) sont à l'étude. Les questions du financement et de l'équité entre élèves d'un même niveau restent en suspens, et seront tranchées en conseil des maîtres. La caisse des écoles soutiendra financièrement ces projets, mais, à cette date, les montants de ces subventions ne sont pas encore déterminés.

4. CP dédoublés, Evaluations Nationales

Les élèves de CP et de CE1 ont participé à des évaluations nationales lors de la première période. Ces évaluations ont servi d'évaluations diagnostiques, et ont permis aux enseignants d'affiner leur connaissance des profils des élèves de leur classe. Ces évaluations permettent également un renforcement de la liaison Grande Section / CP, et une continuité des apprentissages GS, CP, CE1. Les parents concernés seront conviés à une réunion pour la remise des résultats de leur enfant.

Les enseignants des CP « à 12 » suivent un protocole rigoureux concernant l'apprentissage de la lecture et les élèves travaillent par groupes de niveau. Ils sont également évalués de manière très régulière.

Dans les autres niveaux, l'équipe enseignante a décidé de poursuivre cette année les protocoles d'évaluations mis en place les années précédentes. Ces évaluations permettent de dresser un état des lieux des acquisitions et difficultés des élèves. Ce bilan est un outil de travail pour les enseignants, mais aussi un indicateur précieux pour la rédaction du projet d'école.

5. Coopérative scolaire

Le compte-rendu financier de l'année 2017 2018 présente un solde créditeur d'un montant de 3637€. Il est consultable, sur demande, auprès de la directrice.

Les dons de rentrée de la coopérative s'élèvent cette année à 1229€. L'ensemble de l'équipe remercie chaleureusement tous les donateurs.

PARTENARIAT MAIRIE

6. Elections CME

Les élections du Conseil Municipal des enfants se sont déroulées le jeudi 11 octobre. Six élèves de CM1 ont été élus. De nombreuses actions sont menées par ces élèves qui ont un panneau d'affichage dédié dans l'école. Depuis leur élection, ils ont déjà réalisé une sortie à Compiègne dans le cadre du centenaire de la guerre de 1914-1918, participé aux journées de l'amitié de l'Ehpad et à la cérémonie du 11 novembre.

7. Travaux

En raison des travaux de la maison des arts, le portail de l'école n'a toujours pas été installé au niveau de la cantine. Par ailleurs, à la rentrée, plusieurs rencontres ont eu lieu entre les personnels de mairie, une entreprise de BTP et la directrice pour la ré implantation d'un portail au niveau de l'école élémentaire, pour des raisons de sécurité.

A ce jour, aucun des deux portails n'est en place. Les mesures actuellement en vigueur concernant Vigipirate ne peuvent évidemment pas être appliquées. Les grilles métalliques installées temporairement sont abimées, et ne tiennent plus correctement.

Mme Canovas et les parents d'élèves insistent sur le fait que des mesures devront être prises de manière urgente, d'autant plus que la grille n'est pas cadenassée sur le temps périscolaire.

M. Saït et Mme Marchienne nous informent que les travaux ont pris du retard et que les portails seront mis en place mi-décembre. M.Saït interviendra pour que la grille abimée soit remplacée au plus vite.

La municipalité est consciente des difficultés engendrées par cette situation et propose de placer un agent municipal sur les temps périscolaires à la grille.

Les panneaux d'affichage sont inutilisables, ils devront être repositionnés dès que les portails seront installés.

L'équipe enseignante demande une sonnerie automatique pour les heures d'entrées des élèves et de récréation. Une demande a été formulée par Mme Canovas, mais aucun retour n'a été fait. M. Saït explique qu'une réunion trimestrielle a lieu avec les directeurs pour faire le point sur les travaux importants. Concernant la sonnerie, il nous informe que la mairie étudie la possibilité de mettre en place des sonneries dans toutes les écoles, pour le PPMS. En attendant, une sonnerie simple et automatique devrait être installée à la Croix Rochopt.

Enfin, dans un même souci de sécurité, Mme Canovas demande si le club couture, qui est implanté dans les locaux de

l'école, et dont les activités ont lieu sur le temps scolaire, pourrait être déplacé dans un autre espace municipal. Mme Marchienne a bien pris note de cette demande et saisira les services concernés pour voir ce qu'il est possible de faire.

8. Budget

Spectacles de Noël :

La municipalité offre un spectacle de Noël aux élèves. En raison du nombre d'enfants, deux représentations auront lieu à l'école, courant décembre.

Budget sorties et transports :

Le budget alloué pour les projets est de 180 € par classe. Le budget transport est d'environ un car pour deux classes.

Budget fournitures : La mairie alloue un budget de 35€ par élève pour acheter les fournitures scolaires de l'année, auxquels s'ajoute 125€ par classe et enfin 4,5€, par élève, de petit équipement. Ce budget permet de proposer aux parents une liste de fournitures de rentrée très restreinte.

La directrice déplore cependant la lenteur de réception des commandes de manuels et la complexité de ces commandes (fournir plusieurs devis en l'absence de marché). Mme Marchienne nous informe que dorénavant, il ne sera plus nécessaire de fournir ces trois devis, et nous l'en remercions.

9. Réussite éducative, Coup de Pouce, CLAS

Du fait du dédoublement des classes de CP, le Coup de pouce s'adresse désormais aux élèves de CE1. Il permet de travailler les mathématiques et le français.

Le CLAS est proposé quant à lui aux élèves de CP, CE1, CE2, CM1 et CM2; ce dispositif, est constitué d'un moment de goûter, d'une aide aux devoirs et de la participation à un projet sur le thème de l'art et de la biodiversité.

Le dispositif de réussite éducative, est également proposé aux élèves sur l'ensemble des niveaux.

Les enseignants et intervenants de ces dispositifs participent tout au long de l'année à des concertations afin d'échanger et de cibler ces actions au plus près des besoins des familles et des enfants.

La séance est levée à 20h

Laurence Canovas, signé
Secrétaire, Mme Huguenin , signé